AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉSENTATION DU 2^E RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LES MINORITÉS VISIBLES

M. Robert Daudlin (Essex-Kent): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du comité spécial sur les minorités visibles. Si la Chambre y consent, je compte proposer l'adoption du rapport plus tard dans la journée.

PRÉSENTATION DES 2^E ET 3^E RAPPORTS DU COMITÉ PERMANENT DE LA SANTÉ, DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DES AFFAIRES SOCIALES

M. David Weatherhead (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter les deuxième et troisième rapports du comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, dans les deux langues officielles.

[Français]

PRÉSENTATION DES 4^E ET 5^E RAPPORTS DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

M. Claude Tessier (Mégantic-Compton-Stanstead): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter les quatrième et cinquième rapports du comité permanent de l'agriculture, et ce dans les deux langues officielles.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.]

[Traduction]

LE BILINGUISME

DÉPÔT D'UNE LETTRE AU PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO, M. DAVIS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, en conformité de l'article 46(2) du Règlement, je dépose, dans les deux langues officielles, une lettre qui a été envoyée au premier ministre de l'Ontario, M. Davis, à propos des droits linguistiques des minorités de la province. Compte tenu de la nature de cette lettre, je me demande si la Chambre pourrait consentir à ce que la lettre soit imprimée en appendice du hansard d'aujourd'hui.

M. le Président: Y a-t-il consentement unanime?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, d'habitude, dans les situations analogues, il y a consultation préalable. Je prendrais bien volontiers la question en délibéré, et nous pourrions revenir là-dessus plus tard. Je n'ai pas entendu parler de propositions.

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: J'accède bien volontiers à la demande du premier ministre, mais il convient d'observer les règles de courtoisie à la Chambre, que le sujet soit très important ou non. Si

Pétitions

l'on veut que la Chambre fonctionne comme il se doit, je voudrais que le leader parlementaire me consulte.

• (1510)

PÉTITIONS

M. ROBINSON (BURNABY)—LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, un certain nombre de citoyens se déclarent sérieusement préoccupés dans leur pétition parce que le gouvernement n'a pas donné au grand public l'occasion de participer à l'élaboration du projet de loi sur le Service de renseignement de sécurité en refusant au comité de tenir des audiences d'un bout à l'autre du pays. Ils craignent que le projet de loi ne permette au nouveau Service du renseignement de sécurité de s'en prendre à des milliers de personnes qui ne contreviennent absolument pas à la loi mais entrent dans le vaste champ d'application de la définition des menaces envers la sécurité du Canada. Ils réclament que de véritables audiences générales aient lieu d'un bout à l'autre du pays et que l'on n'approuve pas le projet de loi avant qu'on n'ait procédé à de telles audiences. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. MITGES-LA LOI SUR LE DIVORCE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition de la part d'un certain nombre de mes électeurs. Ils font remarquer que la famille est essentielle au bien-être de la société et pressent le gouvernement de réfléchir bien sérieusement aux répercussions qu'aurait son projet de loi C-10 en permettant d'obtenir facilement un divorce sans imposer un délai suffisant pour apaiser les esprits. Cela pourrait nuire à la cellule familiale et aux enfants susceptibles d'être impliqués.

M. FLIS-LA GRÈVE DE LA FAIM DE POLONO-CANADIENS

M. Jesse P. Flis (Parkdale-High Park): Monsieur le Président, conformément à l'article 71 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée de 1,197 habitants de la circonscription de Parkdale-High Park et d'autres régions du Canada, qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes un grief commun, convaincus que votre honorable Assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement qu'ils appuient de tout cœur la grève de la faim faite par trois Polono-Canadiens, et demandent au gouvernement canadien d'aider les épouses et les enfants des grévistes à venir les retrouver au Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.